LA CONDUITE QU'ONT TENU LES PERES BENEDICTINS DEPUIS QU'ON...

Jean Baptiste Langlois

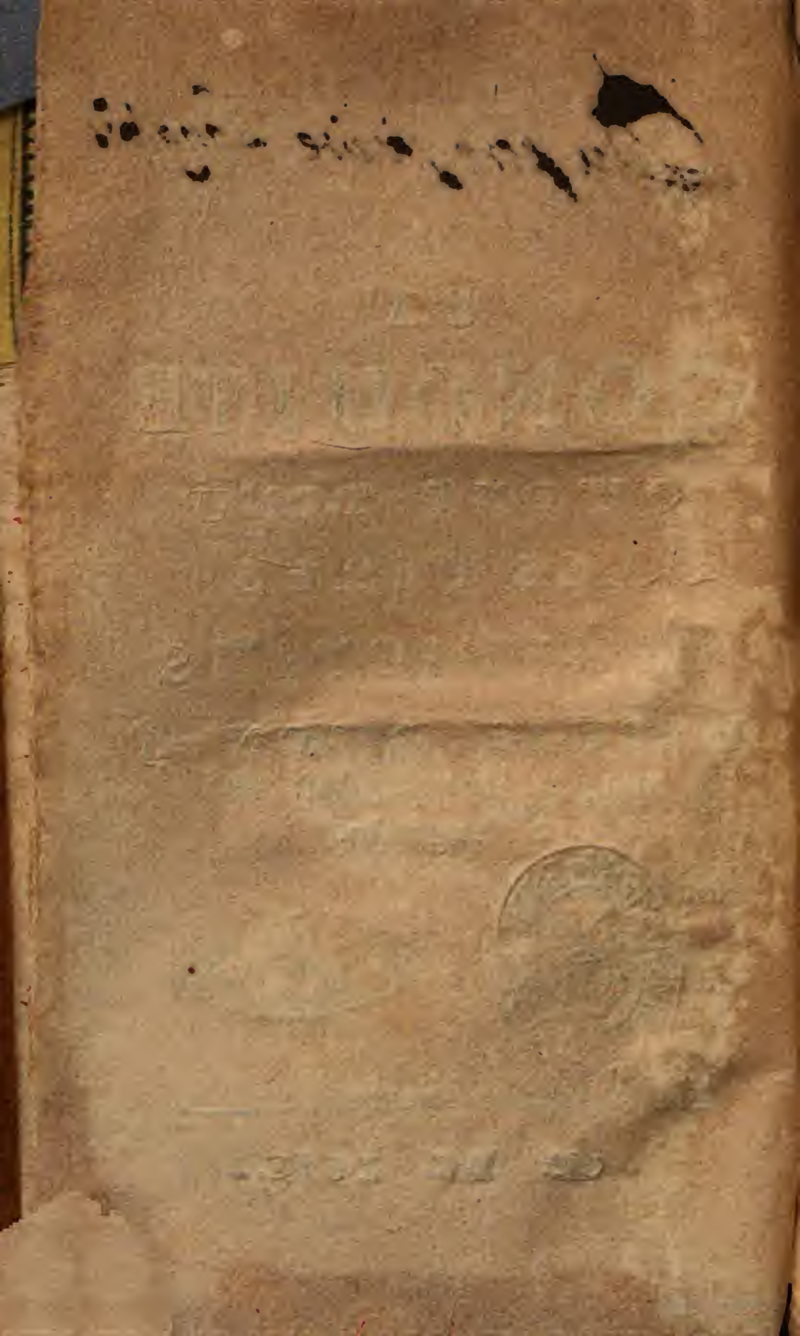




Du pere jesuite Langlois

LA CONDUITE QU'ONT TENU LES PERES BENEDICTINS DEPUIS QU'ON A attaqué leur Edition de S. Augustin.

M. DC. XCIX.



LA

CONDUITE

QU'ONT TENU

LES PP. BENEDICTINS

Depuis qu'on a ataqué leur Edition de S. Auguſtin.

IL y avoit prés de vingt ans que les Bénédictins avoient commencé une nouvelle Edition de S. Auguſtin, & il y en avoit plus de neuf qu'ils l'avoient achevée, lors qu'un particulier ſans autre titre que celui d'Abbé Allemand, entreprit de la critiquer, & de la rendre ſuſpecte.

Comme il n'avoit examiné de tout ce grand ouvrage que le dernier tome, & cela aſſez légérement, il ſe contenta de donner au Public un Ecrit en forme de Lettre, fort court & fort ſuccint, croyant qu'on auroit plus d'égard au poids qu'au nombre de ſes raiſons.

Il adreſſe ſa Lettre aux Bénédictins. Il ſe plaint d'eux-mêmes à eux-mêmes. Il leur reproche en termes moins précis que patétiques, de n'avoir rien fait dans leur Edition, de ce que devoient faire de zélez Catholiques, & d'avoir fait au-contraire tout ce qu'auroient pû faire des gens qui cherchent ſous main les occaſions de favoriſer le Janſeniſme.

Ayant à entreprendre la

Critique de l'Auguſtin nouvellement imprimé, il ne pouvoit guére mieux diviſer ſon ouvrage, mais il pouvoit beaucoup mieux l'executer; & ce qu'il a mis dans les douze preuves qui ſont autant de chefs d'accuſation, a été regardé de tous les Sçavans, plûtôt comme un eſſai de l'éxamen qu'ils avoient à faire ſur l'Edition, que comme un éxamen entier & parfait, auquel ils duſſent s'en tenir. Il eſt vrai que les endroits qu'il fait remarquer, ſont dignes de remarque, & ſuffiſent pour obliger le Lecteur à porter un jugement définitif ſur tout l'ouvrage; mais ils ne ſuffiſent pas pour lui donner une connoiſſance entiere de la ma-

lignité des Auteurs. En un mot l'Abbé n'en dit que trop pour faire condamner les B B. mais il n'en dit pas assez pour faire voir combien ils sont condamnables. Ce qui choque le plus, c'est que de sa pleine autorité, & sans aucune raison il approuve les neuf premiers tomes, où l'on trouve cependant une infinité de choses à relever. Rien ne l'obligeoit à s'avancer ainsi là-dessus.

Mais en quoi je ne puis encore m'empêcher de le blâmer, c'est d'avoir employé la moitié de sa lettre, & mis toute son éloquence à toucher le cœur de ceux qu'il accusoit, au lieu de s'attacher uniquement à bien prouver toute

l'étenduë de leur faute au Public, devant qui il les accusoit. Le cœur d'un criminel ne se laisse guére attendrir par les remontrances de son accusateur ; il faut qu'il se voye condamné par ses Juges dans toutes les formes, avant que de parler de pénitence. L'Abbé Allemand devoit être mieux instruit de nos mœurs & de nos coûtumes. Au reste, s'il avoit tant à cœur la conversion des BB. il falloit premiérement qu'il changeât de personnage ; & en second lieu il falloit qu'il attendît leur condamnation, avant que de les prêcher : avec toutes ces précautions il eût encore fait un grand miracle, s'il fût venu à bout de les convertir sur le Jansenis-

me, & de tirer d'eux un désaveu bien ſincere.

Voilà, ce me ſemble, le mal qu'il y a à dire de la Critique : ce n'eſt pas celui qu'en ont dit les BB. il n'étoit pas de leur intereſt de la *déprimer* par ces endroits : à les entendre parler, l'Allemand étoit un outré Moliniſte qui trouvoit le Janſeniſme où il n'y en avoit pas la moindre apparence.

Mais ce ne fut qu'aprés quelques mois qu'on les entendit parler là-deſſus ouvertement : car d'abord, quoi qu'ils ſentiſſent le coup, ils ſe donnérent bien de garde d'en faire rien paroître : il n'y eut que leurs plus intimes amis qui s'en apperçûrent ; & je n'en au-

rois rien ſçû, ſi la Mere Superieure des **** amie particuliere de Dom *** n'en avoit fait la confidence à une Dame de ma connoiſſance qui me l'a redit.

L'Ecrit donc ſe debitoit, ſans que les BB. ſemblaſſent y prendre part; & on avoit beau le rendre commun, leur en envoyer, en donner à leurs amis, cela n'avoit aucun effet; ces PP. ſembloient avoir fait vœu de demeurer dans la retraite & dans le ſilence pour tout le tems qu'on parleroit de cét Ecrit : on l'imprima en baſſe & en haute Normandie, à Lyon & ailleurs, tout cela n'ébranloit point la Congregation de S.Maur; & ce que l'Abbé gagna alors par ſon empreſſement, fut

de ſe faire connoître lui-même à ceux dont il étoit ſi curieux de connoître les ſentimens.

Cependant comme il n'étoit pas le ſeul qui eût cette curioſité, & que bien des gens ſe joignoient à lui pour ſçavoir ce que penſoient les Accuſez, ils ne pûrent ſe taire plus long-temps : ils voyoient avec bien du chagrin la voix publique prendre le deſſus, & ce fut pour eux comme une torture qui les fit parler. D'abord ils dirent qu'il n'y avoit rien que de mépriſable dans la Lettre en queſtion, qu'elle étoit ſans nom, ſans approbation, peu ſçavante, & mal écrite, qu'ils avoient cent réponſes à y faire, mais qu'elle n'en méritoit aucune.

Le Public ne ſe payoit pas de ces paroles : l'accuſation eſt en matiere importante, diſoit-on, elle eſt prouvée par de bonnes raiſons ; il faut pour y répondre, en apporter de meilleures ; ſe taire en pareilles conjonctures, c'eſt faire entendre qu'on n'a rien de bon à dire.

Ces raiſonnemens commencérent à embaraſſer les bons Peres. Ils furent étonnez de voir tant de zélez Catholiques prendre le parti de l'Abbé étranger. Mais ce qui les inquiéta le plus, ce furent les démarches de quelques-uns des plus habiles & des plus puiſſans Prélats de France. Le Général de la Congregation eut à ſoûtenir de terribles aſſauts.

de ce côté-là. Ce Religieux plein de bonnes intentions, mais peu en état de les exécuter, répondit aux Evêques qui le pressoient de remedier au mal, qu'il feroit son devoir dans cette occasion, & qu'ils seroient contents de lui.

Le Général ne promettoit que ce qu'il pouvoit tenir en promettant qu'on seroit content de sa conduite; mais ce n'en étoit pas assez pour mettre en répos nos Prélats, qui savoient bien qu'il ne seroit pas entierement le maître de faire ce qu'il voudroit, & que tous les membres n'étoient pas disposez à suivre en cela les mouvemens de leur Chef. Sur quoi un Evêque des plus illustres s'étant donné la

peine d'aller trouver ce Pe-
re, lui déclara qu'il alloit
lui-même confronter les en-
droits citez par l'Abbé, &
qu'il verroit là-dessus ce
qu'il auroit à faire.

Il n'en falloit pas davan-
tage pour jetter l'allarme
parmi des gens qui sçavoient
mieux que personne le mal
qu'ils avoient fait, & com-
bien il étoit aisé de justifier
les passages rapportez dans
la Lettre. Les BB. compre-
noient bien, que Monsei-
gneur de *** plus éclairé que
l'Abbé Allemand, en cher-
chant à voir par ses yeux
dans l'Augustin ce que la
Critique avoit indiqué, il y
verroit infailliblement mille
autres mauvaises choses, que
l'Abbé n'avoit pas vûës; qu-
un Evêque aussi sage, &

aussi zélé que celui-là, tôt ou tard emploiroit tout son crédit pour faire punir les coupables, & pour arrêter le cours du mal ; qu'enfin il seroit difficile d'éviter une honteuse retractation.

Les Peres de S. Maur sont assez rompus dans les affaires ; ainsi quelque sujet qu'ils eussent de s'allarmer dans celle-ci, ils crurent avoir plus d'un moyen pour en sortir à leur honneur.

Le premier qu'ils mirent en œuvre, fut l'intrigue. Il étoit évident que les Prélats étoient ceux dont ils avoient le plus à craindre : que ne firent-ils pas pour les adoucir & pour les gagner ; combien de visites, combien de promesses, combien de soûmissions ? quel malheur

de ne pouvoir offrir d'argent à ceux avec qui ils avoient à faire ! l'approbation de ce nouvel Auguſtin auroit été bien-tôt achetée.

Quel malheur, que Monſeigneur l'Archevêque de Paris ait de ſi droites intentions ! par combien de raiſons ne l'eût-on pas engagé à protéger l'Edition, comme on ſçait qu'il protége la Congrégation ! Quel malheur de ne pouvoir pas faire un procés de cette affaire de Religion ! que de machines n'eût-on pas fait joüer pour en retarder le jugement ! que de formalitez n'eût-on pas trouvé dans l'accuſation pour la rendre nulle ! Quel malheur que la recrimination ne

ſoit pas plus reçûë aux Tribunaux Eccleſiaſtiques, qu'à ceux des Juges Seculiers ! que de crimes on auroit eu à oppoſer aux Adverſaires ! (car ils en ſoupçonnoient plus d'un.) Mais tout cela étoit inutile aux Benedictins ; ils trouvoient aſſez de gens ennemis de leurs accuſateurs ; mais ils en trouvoient peu qui fuſſent aſſez amis de leur Corps, pour prendre hautement leur défenſe en main dans une occaſion ſi délicate ; & d'ailleurs quel credit, quelle authorité capable de faire dédire le Public, quand il a une fois parlé ; c'eſt ſur des faits qu'il avoit ici porté ſon jugement contre les Benedictins, il falloit des faits contraires bien prouvez, pour

l'obliger

l'obliger à prononcer en leur faveur.

Aprés ces premiers efforts, qui furent entiérement inutiles, les bons Peres quelqu'habiles qu'ils fussent, parurent un peu interdits; ils ne perdirent cependant pas courage; ne pouvant gagner les Prélats, ils firent des tentatives du côté des personnes moins considerables.

Pour cela les Moines de saint Denis & de saint Germain des-Prez se mirent en campagne, se répandirent dans les compagnies; & comme il y en a parmi eux d'assez estimez pour leur science, on ne laissa pas de les plaindre dans Paris, où ils ont beaucoup de connoissances, sur-tout chez

les Sçavans Antiquaires. Là on écoutoit volontiers l'éloge des vieilles écritures ; on parloit avec plaisir des différentes leçons ; on y faisoit feüilleter de gros tomes de saint Augustin, dont les Notes n'ayant aucun raport au dogme, ne pouvoient être mauvaises ; on faisoit remarquer la beauté des Carectéres, la blancheur du papier, la grandeur des marges, l'utilité & la magnificence de tout l'Ouvrage ; on tournoit le discours sur les Jésuites, qu'on accusoit d'être les délateurs de l'Edition;on insinuoit adroitement que leurs Auteurs ne *donnoient* rien de semblable ; qu'il étoit naturel que la Societé fût un peu jalouse.

Ces conversations fré-
quentes eurent leur effet. Le
grand bruit s'appaisa : &
es Benedictins encouragez
par ce petit succés, trou-
vérent à propos de changer
eurs conversations en con-
férences. On en fit à Paris
z en plusieurs endroits du
Royaume. Comme elles é-
oient la plûpart composées
e gens du Parti, on y
oncluoit ordinairement que
'Accusateur avoit tort : mais
e Benedictin qui se signala
e plus par ces conférences,
ut le Pere de sainte Mar-
he, ancien Adversaire de
Monsieur de la Trappe, &
ujourd'hui Prieur du Con-
ent de Bonne-Nouvelle à
oüen. Il les tenoit tout
uvertement, & assembloit
es gens en plein jour : ce-

ce qu'on m'en a écrit de
ette Ville-là. Le Prieur qui
voit quelques connoiſſan-
es au Collége des Jéſui-
es, n'oublia rien pour les
ultiver, & pour ſe rappro-
her de la Compagnie ; il
ſervit de quelques Sécu-
ers, dont il fit comme le
œud de cette fauſſe ami-
é : enfin il vint à bout
'attirer dans ſon Convent
eux Peres de la Societé.On
rétend qu'ils tombérent
ans une maniere d'embuſ-
ade, à laquelle ils ne s'at-
endoient pas, & que ces
éſuites qui n'alloient que
our prendre l'air à Bonne-
Nouvelle, ſe trouvérent
ans y penſer au milieu d'u-
ne trouppe de Sçavans dé-
voüez aux Auteurs de l'E-
dition. Il fallut, dit l'hi-

ſtoire, répondre aux difficultez qui ſe proposérent en grand nombre, & ſoûtenir théſe dans toutes les formes.

Comme les deux Peres étoient gens d'eſprit, il eſt à croire qu'ils répondirent aiſément à tout ; du moins revinrent-ils fort contents de leur expédition. Mais ils furent fort étonnez quelques jours aprés du bruit que leur viſite faiſoit dans toute la Ville : on n'y parloit effectivement que du deſaveu qu'ils avoient fait de la plûpart des Articles de l'Accuſation ; on citoit vingt témoins dignes de foy ; chacun ajoûtoit quelque jolie circonſtance à cette hiſtoire ; & en moins de huit jours on trouva moyen d'en

aire un petit conte fort agréable.

Tout le monde sembloit s'intéresser à le faire valoir; quelques-uns pour se divertir; d'autres pour chagriner les Jésuites; plusieurs pour faire plaisir aux Benedictins, & à tout le parti.

Tout cela faisoit perdre chaque jour à la lettre de l'Abbé beaucoup de son ancien crédit, & les affaires de l'Edition se rétablissoient un peu.

Les Benedictins qui ne vouloient rien perdre de leur avantage, profitérent de ces favorables conjonctures pour ramener le monde. Ils écrivirent par tout qu'on se tînt sur ses gardes; qu'on ne donnât point de prises aux ennemis de la

Congrégation, qu'on ôtât de devant leurs yeux tout ce qui pouvoit rallumer leur zéle.

C'eſt pour cela qu'au Mans les Benedictins de S. Julien aiant à traitter ſelon leur coûtume le Prédicateur de la Cathédrale, eurent ſoin de mettre la Bibliotéque en ordre, & d'ôter une certaine Théſe un peu trop Janſénienne, qui pouvoit le choquer; (car c'étoit un Jéſuite; & les Jéſuites ne manquent guére de ſentir le Janſéniſme, quand il y en a dans quelqu'endroit) on avoit même quelque raiſon de ſe défier de ce Jéſuite en particulier, qu'on avoit accusé fauſſement d'avoir mal parlé dans la Ville de la Doctrine des Benedic-

tins

ins ; & c'eſt cette circonſtance qui fit connoître ce qu'ils avoient fait, pour ne lui donner aucune priſe. Car comme le Predicateur étoit allé les remercier, un de ſes amis homme fort ſimple ſe plaignit amérement des bruits qui couroient dans la Ville ; & le Jeſuite proteſtant qu'il n'en étoit pas l'auteur, le Benedictin reprit, *Effectivement mon Pere, vous auriez grand tort, vous n'avez rien vû ici qui dût nous faire ſoupçonner de Janſeniſme ; dans la ſalle où l'on vous a donné à manger, il n'y avoit qu'une Théſe qu'on a ôtée.*

Ce fut en conſequence de ces ordres, qu'à Saint Germain des Prez un Benedictin fut chargé de con-

noître s'il pouvoit, tout ce qu'il y avoit de Colporteurs à Paris, & de leur enlever à quelque prix que ce fût toutes les Lettres Allemandes qui se trouveroient entre leurs mains. Le Pere s'aquita si bien de sa commission, qu'en moins de rien ces Lettres dont on avoit fait trois ou quatre amples éditions, devinrent fort rares & fort cheres. L'Auteur qui d'abord triomphoit de ce grand débit, s'apperçût enfin, mais trop tard, de la manœuvre des Benedictins; le chagrin qu'il en eût, lui fit entreprendre une nouvelle édition de son ouvrage; il la débita par d'autres mains que celles des Colporteurs, & s'en trouva bien. Il y eut cependant

encore grand nombre d'Exemplaires de cette derniere édition, qui ne pût éviter la rencontre du Benedictin, chargé de leur courir ſus en tout lieu.

Ce n'eſt pas une méchante maniére de répondre à une accuſation, que d'empêcher autant qu'on peut l'Accuſateur de parler, ſur tout quand il eſt difficile de le refuter; ces voyes de fait ſont ordinairement celles dont ſe ſervent les Benedictins pour ſe tirer d'embarras; & elles leur ont réüſſi plus d'une fois: j'en pourrois rapporter des exemples de toutes les eſpeces; je me contenterai de parler de ceux qui ſont à mon ſujet.

Les Benedictins de Pro-

vince firent auſſi-bien que ceux de Paris. A peine la Lettre de l'Abbé Allemand y parut-elle, qu'on la ſurprit, & qu'on l'encloîtra. Il eſt vrai que ces Peres montrerent une addreſſe merveilleuſe à faire tomber les Exemplaires de cét écrit dans leurs Maiſons, & à les y retenir, ſans qu'on s'en apperçût. Mais & ceux de la Province, & ceux de Paris ne bornerent pas là leurs pratiques.

Comme l'Analiſe de Mr. Arnauld inſerée dans le S. Auguſtin, étoit un des Articles le plus criant, les Benedictins ne manquérent pas de la bannir de leurs Bibliotheques; les uns la retranchérent du tome, où elle étoit attachée, & les

autres firent diſparoître & le Tome & l'Analiſe.

Ils ne ſe contenterent pas de cela. Sçachans à peu-prés toutes les Bibliotheques, où cét Abregé du Janſeniſme étoit joint au nouvel Auguſtin, ils n'épargnérent rien pour y trouver entrée, & pour l'en tirer. Quelques particuliers qui n'avoient eu ſoin de le mettre parmi leurs Livres, qu'afin d'avoir chez eux un témoignage de la Foy des Benedictins, contre les Benedictins même, ſe garderent bien de leur ouvrir leurs Bibliotheques, & ne manquerent pas de publier les tentatives, & les efforts ſecrets des Reverends Peres. Cela n'eut pas un fort bon effet pour des gens com-

me eux, qui étoient déja suspects.

Cela pourtant ne les rebuta pas ? c'est assez leur maxime de ne pas trop s'épouvanter du bruit, & d'aller toûjours leur train. Ils continuerent donc à donner la chasse aux Analises; ils vinrent à bout d'en enlever un grand nombre, & de faire disparoître une partie de celles qu'ils ne purent attraper.

L'Analise qui leur tenoit le plus au cœur, étoit celle qu'ils sçavoient être dans le Palais Episcopal de Monseigneur de Blois. Ils ne pouvoient voir sans douleur de si bonnes armes contre eux entre les mains d'un Prélat si zélé & si déclaré pour le bon Parti. Il est cer-

tain qu'il n'y eut tours, dont ils ne s'aviſerent pour venir à bout de leur deſſein. Il n'y a point de filou qui tourne plus adroitement au tour d'une bourſe, que les Benedictins tournoient au tour de cette Analiſe. Tantôt c'étoit Dom-Prieur qui venoit conſulter un paſſage d'un ſaint Pere : tantôt c'étoit Dom-Procureur qui vouloit s'aſſurer de quelque Titre : tantôt c'étoit un Etranger qui étoit curieux de voir la Bibliotheque de Monſeigneur. A la premiere fois on remarquoit où étoit le ſaint Auguſtin ; à la ſeconde on obſervoit le lieu où étoit le tome en queſtion : Enfin je ne ſçay ni à quelle fois, ni par la main de qui le coup fut fait;

je ſçai ſeulement & sûrement qu'il fut fait par un Benedictin, & que l'Analiſe fut enlevée. On s'aviſa un peu tard de ſoupçonner ces Peres de leur deſſein; & l'attention qu'on eut à les obſerver, ne ſervit qu'à faire connoître qu'on ne les ſoupçonnoit pas ſans raiſon: on alla dans la Bibliotheque, l'on ouvrit le tome, & l'on n'y trouva de l'Analiſe que quelques reſtes de la marge interieure, qui faiſoient voir qu'elle y avoit été.

Par ces tours, & d'autres encore plus adroits, les Benedictins, avoient été aſſez heureux pour procurer quelque tréve à leur Auguſtin; & ils commençoient à joüir de quelque repos,

lors qu'un inconnu, qui, quelque dévoüé au Parti qu'il parût, sûrement n'étoit point de leurs amis, leur adressa un Ecrit, qu'il eut soin de faire debiter dans tout Paris, avant que de leur en envoyer aucun Exemplaire. Il avoit donné pour titre à son Ouvrage : *Lettre d'un Abbé Commendataire aux Reverends Peres Benedictins de la Congregation de saint Maur.*

Comme celle que l'Abbé Allemand avoit écrite contre ces Peres s'étoit appellée, *La Benedictine Allemande* ? on appella celle-cy, *La petite Benedictine* ? & tout le monde disoit que la cadette valloit bien l'aînée.

A la verité le stile en est assez agréable ; l'ouvrage

ne manque pas de politesse ; mais les faits particuliers qu'on y raconte, ont beaucoup plus contribué que tout le reste, à le faire lire avec plaisir : l'Auteur fait personnage depuis le commencement jusqu'à la fin, & ne parle le langage des Jansénistes, que pour mieux se faire entendre des Benedictins.

Il ne veut point absolument qu'ils répondent à l'Abbé étranger ; il leur fait d'excellentes leçons sur le silence ; il leur cite l'exemple du Pere Aléxandre qui s'est repenti d'avoir parlé, & celui de Monsieur Baillet qui s'est bien trouvé d'avoir sçû se taire. Son dessein n'est pas de les empêcher de répondre, mais de leur prou-

ver qu'ils ne peuvent pas répondre. Toutes les raiſons qu'il leur en apporte, quelque malignes qu'elles ſoient, n'en ſont pas moins ſolides: elles conſiſtent la plûpart dans mille petits myſtéres, qu'il revéle l'un aprés l'autre, & par le moyen deſquels il réüſſit parfaitement à décrier ceux même qu'il fait ſemblant de vouloir aider de ſes conſeils. Il s'étend fort au long ſur le Chapitre de Dom-Blampain, & montre clairement que cét homme auteur de tout le mal qu'il y a dans l'Edition, n'a rien fait qu'avec l'agrément de toute la Congrégation; que ce Religieux n'a jamais été puni; & n'a pas plus mérité de l'être, que la Congrégation même.

Aprés avoir montré aux Bénédictins qu'ils n'ont point de bonnes réponſes à faire, parce qu'ils n'en peuvent faire de bonnes, qu'autant qu'ils abjureront le Janſeniſme, l'Auteur a ſoin de les menacer de *ces Meſſieurs*, & fait entendre aux bons Peres qu'ils ſçavent bien à qui ils ſont obligez de leur réputation en matiere de ſcience, & qu'il faut y renoncer, s'ils abandonnent la Doctrine qu'ils ont autoriſée par leur Edition. Dans les dernieres pages il ſe relâche un peu en faveur des Accuſez : il leur permet d'abord à tous de parler ; mais à condition qu'ils n'écriront rien : il accorde enſuite aux Doms-Procureurs la permiſſion d'intenter pro-

cés à l'Abbé Allemand ; mais à condition qu'ils ne plaideroit que sur les formalitez : il va même jusqu'à permettre aux Sçavans d'écrire pour se deffendre : mais à condition qu'ils n'entreront point dans l'état de la question. Enfin l'Abbé Commendataire se mocque d'eux jusqu'au bout.

J'ai déja dit que les Benedictins furent les derniers à lire l'Ecrit, dont je viens de parler ; ce qui les tint assez long-tems dans l'embarras. Ils étoient fort surpris de voir qu'ils faisoient rire le monde en entrant dans une compagnie : ils aprenoient en un endroit l'histoire de Mademoiselle de Gr. dans un autre celle de Dom-Blampain ; c'étoit

ailleurs quelqu'autre. Enfin cependant la Lettre devint commune, ils virent par eux-mêmes de quoi il s'agiſſoit : ce fut pour eux une conſolation de n'être pas les ſeuls maltraitez dans le Libelle ; ils y apperçûrent avec plaiſir le nom de certaines gens, dont ils pouvoient ſe prévaloir ; ils remarquérent qu'il n'y avoit proprement que le zélé Catholique, que l'Abbé Commendataire fit rire, & indignât en même tems contre la Congrégation ; que les autres écoutoient volontiers leurs plaintes. Effectivement *la petite Benedictine* piqua & réveilla les gens du Parti : Ils ſongérent déſlors à ſoûtenir le nouvel Auguſtin, qui étoit comme leur

ouvrage ! & Monſieur l'Abbé du Guay alla à l'Abbaïe offrir ſa plume à la Congrégation de S. Maur. Nous verrons plus bas l'uſage qu'elle en a fait.

Ceux qui avoient attaqué les Benedictins ne vouloient pas leur donner le tems de reſpirer, bien perſuadez qu'un ſeul moment ſuffiſoit à des gens auſſi habiles que le ſont ces Religieux, pour rétablir leurs affaires. Ainſi *la petite Benedictine* n'avoit pas encore été vûë de tout le monde, qu'une autre plus petite & plus agréable ſe montra tout-à-coup, & attira les yeux de tous les Curieux. Cette piece étoit intitulée :

LETTRE

D'UN BENEDICTIN non reformé aux Reverends Peres Benedictins de la Congrégation de S. Maur.

QUelque contraires que parussent *les deux petites Benedictines* ; il est tres-vrai cependant qu'elles étoit sœurs, c'est-à-dire, qu'elles venoient de la même source. C'étoit l'Abbé Commendataire qui s'étoit fait Benedictin non reformé, & qui d'ardent Janseniste, devenu en un moment zélé Catholique, se refutoit lui-même à plaisir.

Comme son but n'est pas tant de faire parler les Benedictins, que de les faire connoî

connoître au monde pour ce qu'ils ſont ; les raiſons qu'il leur apporte , vont preſque toutes là.

Il n'exagére la neceſſité, où il prétend qu'ils ſont de répondre , que pour faire conclure au Lecteur , que s'ils ne le font pas , c'eſt qu'ils ne le peuvent pas faire : & d'un autre côté affectant beaucoup d'ignorance, il leur fait entendre bonnement , que comme il ne s'agit que de ſe dédire , s'ils ont mal dit , ou de montrer qu'ils n'ont rien dit de mauvais , il leur eſt tres-aisé de répondre ſolidement. Il n'exagére la facilité de la réponſe qu'ils pourroient faire , s'ils étoient bons Catholiques , qu'afin de faire conclure au Lecteur , qu'ils

ne le ſont pas puis qu'ils ne veulent pas la faire.

Quand il vient à la maniere dont le Janſeniſte leur conſeille de répondre, il triomphe, & ſe donne carriére : Il leur prouve gaïement, & ſolidement tout enſemble, que c'eſt ſe déclarer pour le Parti, que de faire en cela ce que dit leur donneur d'avis. Enfin tout eſt manié avec beaucoup d'adreſſe dans ce petit ouvrage. Je l'ay lû pluſieurs fois ſans m'en laſſer.

Cette troiſiéme *Benedictine* outra les Benedictins ; & ils ne pûrent s'empêcher de témoigner leur chagrin au premier Jéſuite qu'ils rencontrérent : mais ils n'en eurent pas grande raiſon. Ainſi le ſeul parti qu'ils eurent à

prendre, ce fut de laiſſer le monde ſe divertir quelque temps à leurs dépens, & de ſe retirer, pour voir entr'eux ce qu'il y avoit à faire pour ſe délivrer de la perſécution.

Ils délibéroient encore, quand on vit prendre l'eſſort à une quatriéme *Benedictine*. Celle-là étoit d'un ſerieux à faire croire qu'elle ſortoit véritablement d'un Cloître: C'étoit un petit Livre d'une grande ſimplicité: Il avoit pour titre:

LETTRE

D'UN BENEDICTIN Reformé de ſaint Denis, pour ſervir de Réponſe à l'Abbé Commendataire, & au Benedictin non Reformé.

CE Religieux prétendu eſt plein de modeſtie & d'humilité ; il proteſte d'abord qu'il n'eſt ni du nombre des Benedictins qui ſont ſçavans, ni du nombre de ceux qui voyent le monde ; il ne laiſſe pas aprés cela de marquer de la confiance ; il déclare que plus il paroît foible, plus il eſt en état de reſiſter à ſes Adverſaires. Il ajoûte quelques autres paradoxes qui ſuſpen-

dent le Lecteur assez agréablement : il donne des avis à chaque Auteur en particulier : Il dit à l'Abbé Allemand, que selon les loix de la correction fraternelle, sa Lettre devoit leur être envoyée en secret, avant que d'être renduë publique : Il dit au Commendataire qu'il est un dangereux Janseniste, capable de perdre toute la Congregation par ses pernicieux avis : Il dit au non Reformé que son zéle est loüable, mais qu'il n'est pas assez discret.

Enfin il répond à tous les trois en général avec une naïveté digne des premiers Benedictins, qu'il y a dans toutes leurs Communautez comme deux sortes de Religieux ; ceux qui ont tout

le maniment des affaires, pour en être entierement les maîtres ; & les ſimples particuliers qui portent tout le joug de la Religion, pour en avoir tout le mérite. Il prouve enſuite aſſez bien cette difference. Ce n'eſt qu'aprés l'avoir ſolidement établie, qu'il déſavoüe hautement l'Edition, & qu'il en rejette toute la faute ſur les Benedictins de la mauvaiſe eſpece : Sur quoy il prie inſtamment les Superieurs Eccleſiaſtiques, 1°. de punir les coupables, qui tandis qu'ils demeurent confondus avec les innocens, & ſans punition, font un tres-grand tort à tout le Corps : 2°. d'interdire à la Congregation ces ſortes d'Editions, qui rendent les Religieux

extrêmement diſtraits & diſſipez. Il dit tout cela avec une franchiſe qui fait plaiſir.

Quoy qu'on n'ignore pas qu'il y a plus d'une eſpece de Benedictins Reformez, & que tout ce qu'en dit *la Benedictine*, ne ſoit bien fondé; cependant tout le monde n'a pas crû qu'elle vint du Cloître. Il n'y a point de Religieux parmi la bonne eſpece, qui puiſſe ainſi faire entendre ſes plaintes au dehors : ce ſont des gens qui n'ont l'uſage de leur voix qu'au Chœur, & qui même ne ſe plaignent guére impunément dans l'enceinte du Monaſtere.

A cela prés tout étoit dans la vrai-ſemblance; & le Public qui n'examine pas les choſes de ſi prés, paroiſſoit

fort édifié de cette déclaration, quoy qu'en disent les Benedictins qui se tuoient de la desavoüer : chacun s'empressoit de leur marquer son contentement ; & c'étoit à qui publieroit plus haut malgré eux leur innocence.

Ce fut là proprement ce qui les détermina à mettre la main à la plume. Ils écrivirent d'abord sans imprimer; mais voyant que cela n'avoit pas grand effet, & que les *Benedictines* continuoient à être reçûës par tout avec honneur, ils conclurent à mettre au jour leurs Réponses.

La premiere partit de S. Denis, & tout le monde l'a attribuée à Dom Lamy. Elle est intitulée :

LETTRE

LETTRE

*D'UN THEOLOGIEN à un de ses amis, sur le Libelle qui a pour Titre, Lettre de l'Abbé *** aux Reverends Peres Benedictins, &c.*

JE me contenterai de dire ici comment cét Ecrit a été reçû, me reservant à dire dans la suite plus au long ce qu'on en doit penser ; ce sera lorsque je parlerai de la réponse qu'on y a faite.

Je ne sçai par quelle politique les Benedictins rendirent leur Apologie si peu commune, quoy qu'il y en eût deux Editions : J'ai crû moy que c'étoit pour piquer

davantage la curiosité des gens ; mais d'autres m'ont fait entendre qu'ils se défioient veritablement de la bonté de leur cause, & qu'ils ne vouloient en abandonner le jugement au Public que de bonne sorte. Ils font, me dit-on, ce qu'ont coûtume de faire ceux qui ont un mauvais procés ; ces plaideurs font les empressez pour finir l'affaire ; comment cela ? en grossissant leurs sacs tant qu'ils peuvent, en mettant écritures sur écritures, & en publiant qu'on peut voir dans leurs papiers leur bon droit, & leur bonne volonté ; s'agit-il de leur faire communiquer leurs piéces, on n'en peut venir à bout. D'autres m'ont dit que l'Ecrit en question n'a-

voit pas été approuvé universellement dans l'Ordre, & que le Général l'avoit trouvé fort mauvais.

Quoy qu'il en ſoit, l'Auteur n'a point du tout réüſſi à ne le montrer ainſi qu'à moitié, chacun trouvant dans ce raffinement quelque raiſon au deshonneur de l'ouvrage ; c'eſt la premiere choſe qui a choqué, mais ce n'eſt pas la ſeule : tout le monde a déſapprouvé que l'Apologie parût ſans nom ; ceux qui l'avoient reçûë des mains des Benedictins même, ne pûrent s'empêcher de leur en faire des reproches : les Connoiſſeurs qui y remarquoient tout le ſtile de l'Auguſtin nouvellement imprimé, & qui par conſequent ſçavoient d'où elle

venoit, la décrioient par ce ſeul endroit. Cét Ecrit deffend bien l'Edition, & l'Edition eſt bonne, diſoient les Janſeniſtes, pourquoy donc point de nom ? les Benedictins commencent-ils à rougir d'être bons *Auguſtiniens* ; L'Edition eſt mauvaiſe, & elle eſt ſûrement des Benedictins, diſoient les zélez Catholiques, ſi la Réponſe eſt bonne, pourquoy ces Peres n'y mettent-ils pas leur nom ? craignent-ils de paroître tels qu'ils doivent être ? L'Edition eſt ſuſpecte, diſoient les perſonnes neutres, ſi les Benedictins la deffendent bien contre les accuſations de l'Abbé Allemand, qui les empêche de le faire ouver-

tement ? Eſt-ce la modeſtie qui les retient.

Tous ces diſcours faiſoient un peu ſouffrir Dom-Lamy: il ne tint pas à lui & qu'on ne répandît ſon Livre avec profuſion, & qu'on n'en connût l'Auteur. Enfin l'Ouvrage devint aſſez public; & chacun en dit ſon ſentiment. Ni les Janſeniſtes, ni les Catholiques n'en étoient contents. Les Janſeniſtes en trouvoient le fond excellent, la Doctrine ſaine, mais ils déſapprouvoient le ſtile de l'Auteur, & l'arrangement des matiéres; ce qui leur déplaiſoit le plus, c'étoit la maniere lâche dont il ſoûtenoit l'Analiſe de Mr. Arnauld, ſi maltraitté par l'Allemand; ils trouvoient

l'Apologiste prévaricateur en ce point-là.

Les Catholiques étoient indignez de la hardiesse de ce Religieux ; & les plus vifs n'hésitoient pas à le traitter de Moine furieux & emporté. Il est vrai qu'on trouve dans sa Lettre des injures qui font peur. Mais les plus sensez auroient souhaitté que ce Benedictin n'eût peché que contre les régles de l'honnêteté & de la politesse ; ce qui les affligeoit sensiblement, c'étoit de voir l'opiniatreté avec laquelle il soûtenoit tout ce qu'il y a de plus mauvais dans l'Edition ; & ils se consoloient pour lors en quelque façon de ce que la Congregation de saint Maur n'avoit pas encore approuvé bien au-

tentiquement la Réponſe de leur Théologien. Le Theologien, diſoit-on, eſt peut-être de ceux qui ont travaillé à l'Impreſſion de l'Auguſtin, il eſt naturel qu'il deffende ce qu'il a fait ; ſa Congregation peut aprés tout s'inſcrire en faux & contre l'Edition, & contre celui qui la ſoûtient. On attendoit donc le déſaveu parmi les Catholiques ; & ce qui le faiſoit attendre encore avec plus de raiſon, c'eſt qu'on ſçavoit que le Général étoit d'avis qu'on le fit au plûtôt : mais au lieu du déſaveu qu'on attendoit, on vit paroître une autre Réponſe qu'on n'attendoit pas ; C'eſt celle que Dom de Sainte Marthe s'eſt vanté d'avoir faite en moins

de deux jours ; elle a pour titre :

REFLEXIONS

SUR LA LETTRE D'UN Abbé Allemand, &c.

L'Ecrit est addressé à un Prélat, qu'on ne nomme point. L'Auteur, si on l'en croit, se fait violence en communiquant ses *Reflexions*, & ne veut pas qu'on juge par sa Réponse de celles que pourroient faire ceux qu'il entreprend de justifier.

Quelques efforts qu'il fasse pour refuter l'Abbé Allemand, il prétend qu'on doit tenir compte aux Benedictins de leur silence. *C'est la modestie de ces Peres*, dit-il, *& leur amour*

pour la paix, qui les empêchent de repliquer. Ce début a fait rire tout Roüen, qui connoissoit le faiseur de *Reflexions*, comme tout Paris a connu le *Theologien* des Benedictins. Quoy donc, disoit-on, le Pere de sainte Marthe n'est-il pas Benedictin, ou n'est-il pas des Benedictins modestes & pacifiques ? Le Prieur de Bonne-Nouvelle est-il parmi les Benedictins le seul qui renonce à la modestie, & à l'amour de la paix ?

Cette premiere reception qu'on fit à l'Ouvrage du P. de Sainte Marthe, quoique peu agréable, ne servit cependant qu'à la faire mieux débiter ; & tout le monde l'auroit pû lire à son aise, si huit jours aprés un débit

précipité, la ſource n'en eût tari tout-à-coup ; ce qui fit croire qu'il étoit venu quelqu'ordre d'en haut, & que l'Auteur des *Reflexions* étoit plus ami de Dom Blampain, que de ſon Général.

Quoy qu'il en ſoit, ce qu'il y avoit d'Exemplaires répandu, ſuffit pour attirer de grands éloges de la part des Novateurs ; & les Janſeniſtes de Roüen donnerent beaucoup plus de ſuccés aux *Reflexions* du Prieur de Bonne-Nouvelle, que ceux de Paris n'en donnerent à la Lettre du *Theologien* de ſaint Denis. Les amis des Benedictins qui porterent le jugement le plus juſte ſur les deux Auteurs, furent ceux qui dirent qu'il auroit été à ſouhaitter, que

Dom-Lamy eût appris à raiſonner à Dom de ſainte Marthe, & que Dom de ſainte Marthe eût appris à Dom-Lamy à parler. Ce qui eſt de vray, c'eſt que le *Theologien* n'a pas un langage fort poli, & que l'Auteur des *Reflexions* dit en beaux termes bien des choſes qu'il n'entend pas, mais en recompenſe il les dit avec une confiance qui fait croire aux ignorans, qu'il les entend mieux que perſonne. Il propoſe les objections de l'Allemand dans toute leur force, comme s'il avoit de quoy répondre à tout. Nous verrons enſuite à l'occaſion d'un Manuſcrit qui le refute, l'interêt qu'il auroit eu à faire comme Dom-Lamy, c'eſt

à dire, à envelopper & à déguiser les difficultez d'un Adversaire, auquel il n'a rien de solide à opposer.

Les Benedictins entendoient les differens jugemens qu'on faisoit de leurs Réponses; & quelque mauvaises que fussent les Réponses, ils avoient le plaisir de voir qu'elles avoient d'assez bons effets; le meilleur étoit d'embroüiller leur procés. Une replique nette & solide qui paroît depuis peu, a tellement éclairci toutes choses, que les plus ignorans, pourveu qu'ils ne soient pas Jansenistes, peuvent facilement & en toute assûrance, avec ce secours, prononcer en faveur de l'Abbé Allemand.

Cét Ouvrage eſt du conſentement de tout le monde, le meilleur qui ſe ſoit fait juſqu'ici ſur l'affaire de l'Edition ; il eſt intitulé :

MEMOIRE

D'UN DOCTEUR EN Theologie, adreſſé à Meſſeigneurs les Prélats de France, Sur la Réponſe *d'un Theologien des Benedictins, à la Lettre de l'Abbé Allemand.*

LE Docteur ſuit le Theologien pied à pied, & lui démontre clairement à chaque Article, que bien loin de juſtifier les Benedictins, il les charge encore tout de nouveau. Les difficultez un peu ſubtiles ſont

renduës ſenſibles par des exemples & des comparaiſons que tout le monde entend ſans peine. Enfin tout eſt prouvé d'une maniere fort claire. On a ſçû bon gré à l'Auteur d'avoir adreſſé ſon *Memoire* à Meſſeigneurs les Prélats de France, Juges naturels de tous les démêlez en matiere de Religion ; mais on a trouvé ſon debut un peu trop fort.

Comme cét Ecrit eſt trescommun, le Lecteur voudra bien me diſpenſer de lui tenir la parole que je lui avois donnée, de montrer ici plus au long le foible des Réponſes du *Theologien*, en faiſant une juſte Analiſe du *Memoire* ; je le renvoye au *Memoire* même,

& le prie ſur tout de faire attention au dernier Article, où il eſt parlé de l'Auguſtin de S. Amour.

Jamais l'*Edition* n'a été en plus grand danger, que depuis cette eſpece de dénonciation faite autentiquement aux Evêques : tous les bons Catholiques auroient ſouhaitté qu'on eût commencé par là. Il ne faut déferer les hereſies, diſoit-on, qu'au Tribunal de ceux qui ont droit de juger. Le Procés des Benedictins eſt maintenant inſtruit dans toutes les formes, & entre les mains de ceux qui en doivent connoître. C'eſt à ces Religieux & à leurs Dénonciateurs à en attendre tranquillement la deciſion.

Les Benedictins & les

Janſeniſtes ne parloient pas ainſi. Ils diſoient que quoi qu'on eût refuté la *Réponſe* du Pere Lamy, tout n'étoit pas fait, qu'il falloit répondre au Pere de ſainte Marthe autrement que ne le faiſoit le *Memoire*, à la fin duquel on s'étoit contenté de mettre un extrait de quelques-unes de ſes Propoſitions.

Le Livre de ce Pere étoit bien foible, pour ſoûtenir la Congregation contre tant de Catholiques, que le *Memoire du Docteur* avoit entierement convaincus. Cependant les Benedictins ne laiſſerent pas de s'en prévaloir, & de ſe fortifier dans ce foible retranchement. Tous ceux qui avoient examiné les *Reflexions du Prieur*, &

qui n'avoient rien vû qui ne fût dans le *Theologien*, furent extrêmement choquez de la conduite des Benedictins. Les moins éclairez pénétrérent leurs mauvais desſeins : & perſonne ne pût leur pardonner l'opiniatreté qu'ils firent paroître à défendre l'Erreur avec de ſi mauvaiſes armes.

Un homme plus ſçavant que poli, perdit patience, & fit courir, un Manuſcrit contre Dom de Ste. Marthe. Il l'avoit intitulé :

Ste. MARTHE

Mauvais Theologien, & bon Janſeniſte.

Avant que d'entrer en preuve contre le faiſeur de

Reflexions, il lui lâche pour ainsi dire, une bordée d'injures ; dont la plus douce est celle, où il le traite de Moine hardi & présomptueux.

Il remplit ensuite le Titre de son Ouvrage dans toute son étenduë. Il prouve premierement que le Pere de sainte Marthe est mauvais Théologien, parce qu'à la page 42. & 43. il confond la Grace suffisante avec l'efficace ; parce qu'à la page 62. & 63. il ne distingue point la Grace actuelle d'avec l'habituelle, ni l'Acte de la Charité d'avec l'Habitude ; parce qu'à la page 42. il ne met point de difference entre la Perseverance finale, & le Pouvoir prochain de perseverer ; parce

qu'à la page 87. il prétend que l'Indifférence active qui fait la liberté des Saints dans le Ciel, est un Paradoxe : enfin parce qu'en général dans plusieurs de ses raisonnemens il régne un travers qui choque également le Logicien & le Théologien.

Il montre en second lieu que le Pere de sainte Marthe est bon Janséniste, en ramassant plusieurs de ses Propositions formellement ou conséquemment Jansénienes : La plûpart se trouvent à la fin du *Mémoire* ; En voici quelques-unes qui ne s'y trouvent pas :

P. 83. *Il est vrai que S. Augustin prouve en cét endroit que l'homme est libre ; les Benedictins l'ont fait re-*

marquer par trois ſommaires ; & ſi on dit que dans les ſommaires ils n'excluent pas la néceſſité , *c'eſt parce que S. Auguſtin ne dit auſſi rien dans ces endroits-là pour l'exclure.* Ce qui eſt dire en moins de mots : La liberté dans l'état où nous ſommes , n'exclud point la ſimple *néceſſité.*

P. 67. Dom de ſainte Marthe déclare que les Benedictins tiennent la Grace efficace par elle-même. Il déclare enſuite page 11. & en mille autres endroits, que les Benedictins ne ſont point Thomiſtes , parce qu'ils ne prennent point de parti. Il déclare donc que les Benedictins ſont bons Janſeniſtes : il eſt donc bon Janſeniſte , s'il eſt bon Benedictin, &c.

Enfin on ne peut pas douter, dit-il, que le Prieur de Bonne-Nouvelle ne ſoit bon Janſeniſte, parce qu'il dit qu'il n'y a point de Janſeniſtes ; parce qu'il compare la condamnation des Janſeniſtes à celle des Moines d'Haurie, & le faux Concile d'Epheſe, avec les Conſtitutions des Papes ; parce qu'à l'exemple de tous les Janſeniſtes, malgré la défenſe des Souverains Pontifes, il traitte les Moliniſtes de Pelagiens ; parce que ſa Bibliotheque eſt remplie de Livres Janſeniſtes ; parce qu'il fait des Conferences composées de gens déclarez pour le Parti, &c.

Au Manuſcrit du *Sçavant* ſucceda le Manuſcrit de je ne ſçai quel Melan-

colique de mauvais goût, qui apparemment étoit ennemi particulier du Prieur de Bonne-Nouvelle. La Piece avoit pour titre.

ANTIMOINE

POUR SERVIR DE Preservatif contre les calomnies du Pere de sainte Marthe.

CE qu'on reproche là à ce Pere, est si grossier, que je doute fort qu'il trouve créance dans l'esprit de personne. Il peut y avoir des veritez parmi ces injures; mais on leur a donné si peu de vrai-semblance, qu'il n'y aura que ceux qui connoissent les intrigues du Prieur, & toutes les liaisons

qu'il a avec le Parti, qui se laisseront persuader.

Le Manuscrit du Melancolique fut suivi d'un autre, qu'on a attribué à un Jesuite. Il est intitulé :

VINDICIÆ PETAVII.

L'Auteur donne le démenti au Faiseur de *Reflexions*, sur tous les Articles essentiels ; & lui montre que son ignorance, ou sa malignité lui a fait avancer de tres-grandes faussetez contre le Pere Petau. Voici les Accusations du P. de sainte Marthe en termes formels, & le précis des réponses qu'on y fait.

ACCUSATION.
Page 32.

Il me seroit facile de montrer que le Pere Petau ne fait point de difficulté d'assurer positivement que l'explication de ce Passage ... Vult omnes homines, &c. *touchant la volonté particuliere de sauver seulement les Elûs, est la Doctrine favorite de saint Augustin.*

REPONSE.

Il est vrai que Saint Augustin écrivant contre les Pelagiens, & en particulier contre Julien, explique ces paroles de la volonté speciale de sauver seulement les Elûs ; & le Pere Petau

Petau l'avoüe comme tous les autres. Mais le même Pere Petau dit aussi que saint Augustin entend les mêmes paroles de la volonté qu'a Dieu de sauver tous les hommes. C'est sur le Livre *de Spir. & Litt.* C. 33. dans son Livre dixiéme du tome premier Chapitre quatre, nombre sept. *Pauli sententiam eodem sensu accipit : Vult*, inquit, *Deus omnes homines salvos fieri, & in agnitionem veritatis venire, non sic tamen ut eis adimat liberum arbitrium, quo vel bene vel malè utentes justissimè judicentur . . . . Quibus verbis indicat, non solùm intra se occultatam habere voluntatem Deum, qua vult*

omnes fieri ſalvos, etſi reipsâ ſalvi non fiant liberi illorum arbitrii culpâ; ſed etiam intrinſecùs aliquo eam ſigno, effectoque prodere, quæ eſt invitans, allicienſque gratia.

ACCUSATION.

Pag. 34.

Le Pere Petau ne fait point de difficulté de dire que dans ces trois Livres de la Correction & de la Grace, de la Prédeſtination des Saints, & du don de Perſeverance, ſaint Auguſtin ne parle point de la Grace ſuffiſante, mais ſeulement de celle qu'on appelle efficace.

REPONSE.

Le P. Petau ne dit point cela. Preuve.

1°. Dans tout ce nombre-là qui eſt le 6. du Chap. 4. il prouve ſeulement que ſaint Auguſtin parle ſouvent de la volonté qu'a Dieu de ſauver les hommes, comme ſi Dieu n'en avoit qu'une abſoluë : *at Auguſtinum ſæpè cùm de divina voluntate diſſerit, ſic de ea videtur loqui tanquam abſoluta ſit omnis.*

2°. Le même P. Petau dit que c'eſt cette volonté efficace & abſoluë que le Saint a principalement en vûë, quand il parle du ſalut des Elûs, & du decret de Dieu,

qui les regarde : *tum verò præstantem illam, & invictam Dei voluntatem potissimum intentat.* Il dit, *potissimùm, principalement*, & non pas *uniquement ; cùm de Electorum, Prædestinatorumque salute, ac proposito circa illos Dei, sermonem instituit.*

3°. Le même P. dit encore : *quod quidem accuratè præstitit in his Libris*, &c. *ce que le saint Docteur a fait avec beaucoup de soin dans ces Livres.* C'est-à-dire, le saint Docteur a fait entendre qu'il parloit principalement de la Grace Efficace, *&c. ut in Libro de Corr. & Gratia.* Chap. 12. (il specifie ce Chapitre) *ac multa hujusmodi alia de firmitate, con-*

ſtantiaque Gratiæ medicinalis ; & in duobus ſequentibus Libris expoſuit, altero de Prædeſtinatione Sanctorum, altero de dono Perſeverantiæ, ubi ſolam intelligi ab Auguſtino, deſcribique Gratiam, &c. Ces dernieres paroles ne tombent que ſur les deux derniers Livres, ou tout au plus encore ſur le Chapitre 12. du Livre de la Correction & de la Grace.

Il eſt donc faux que le Pere Petau parle également de ces trois Livres-là, & les joigne enſemble, pour dire généralement que par tout ſaint Auguſtin fait mention de la Volonté abſoluë.

4°. Preuve que le P. Petau

ne croit pas que ſaint Auguſtin n'a parlé dans le Livre de la Correction & de la Grace, que du decret de ſauver les Elûs ; c'eſt que voici ce qu'il dit d'un Paſſage tiré de ce Livre * *quo in loco ſi quis integrum caput, imo Libri ſcopum & contextum legerit, ſciet ſtatim de prædeſtinatis ac reprobis ſermonem fieri, hoc eſt de iis qui correptione ſanantur in finem uſque, & quibus illa prodeſt nihil ; ut ſi is qui corripitur*, (inquit Aug.) *ad Prædeſtinatorum numerum pertinet, ſit ei correptio ſalubre medicamentum ; ſi autem non pertinet, ſit correptio pœnale tormentum.*

*Tomo 1. Libro 10. Cap. 17. Num. 2.

ACCUSATION. Pag. 35.

Ce Paßage est d'autant plus remarquable, qu'il est tiré d'un Ouvrage du P. Petau, posterieur à la retractation qu'on pretend qu'il a faite dans son dixiéme Livre du premier tome de ses Dogmes touchant ce qu'il avoit dit dans le Livre neuviéme en faveur de la Doctrine de saint Augustin.

REPONSE.

Il est faux que le Pere Petau dans le dixiéme Livre retracte rien de ce qu'il avoit dit dans le neuviéme. Il ne faut pour s'en

convaincre, que lire attentivement ces deux Livres. Preuve.

Le Pere Petau a fait deux Livres sur la prédestination, le neuviéme & le dixiéme. Dans le neuviéme son but est d'examiner le sentiment des anciens Peres sur cette matiere. Il dit que quelques-uns ont tenu la Prédestination *post prævisa merita*, comme saint Irénée, Origéne, saint Chrysostome, &c. il dit ensuite, & il prouve, que saint Augustin la tenoit *antè prævisa merita.* Entre-autres Argumens il en tire un de l'explication que donne le Pere à ces paroles de saint Paul: *vult omnes homines, &c.* Saint Au-

guſtin, dit Petau, les entend de la Volonté ſpéciale de ſauver les Elûs.

C'eſt donc le ſentiment du Pere Petau dans ſon neuviéme Livre, Que ſaint Auguſtin 1°. tient la Prédeſtination *ante.* 2°. Qu'il la tient ainſi ſur le paſſage de ſaint Paul, dont on vient de parler.

Dans le dixiéme Livre le Pere Petau examine de rechef cette opinion de ſaint Auguſtin. Il dit qu'elle n'eſt pas de foy : Il montre par l'Ecriture ſainte, que Dieu veut que tous les hommes ſoient ſauvez, expliquant ces paroles, *Deus vult, &c.* de la volonté qu'a Dieu de ſauver d'autres hommes que les Elûs : il

autoriſe ſon explication de ſaint Auguſtin même, dans le Livre qu'a fait ce ſaint Docteur *de Spiritu & Littera.* Chapitre 33. Il prouve encore par l'autorité des anciens Peres, que JESUS-CHRIST a ſouffert pour tous, & même pour les reprouvez. Voila tout ce que fait le Pere Petau dans ſon neuviéme & dans ſon dixiéme Livre, qui ait rapport à nôtre affaire. D'où je conclus qu'il ne ſe retracte point, puis qu'il ne nie point dans l'un ce qu'il avoit dit dans l'autre. D'où je conclus qu'il ſe pourroit bien faire que Dom de ſainte Marthe ſçachant auſſi peu de Latin que de Théologie, eût établi la

prétenduë retractation du Pere Petau ſur les paroles que le Jéſuite met à la tête de ſon dixiéme Livre: *Retractatur ſententia Auguſtini : On examine derechef l'opinion de ſaint Auguſtin.* D'où je conclus que la Societé n'a jamais fait de peine là-deſſus à ce ſçavant vieillard ; & ſi elle eût eu à lui en faire, elle s'y ſeroit priſe autrement ; car au-lieu de l'obliger à ſe retracter dans le dixiéme Livre, elle lui eût fait corriger le neuviéme, puiſque c'étoient les Livres d'un même tome. D'où je conclus que le Pere Petau n'a jamais ſongé à *déménager* ; & que c'eſt un petit conte de la fabrique des

Janſeniſtes, dont le Pere de ſainte Marthe n'eſt ici que l'écho.

Voila à-peu-prés ce que contient le Livre intitulé, *Vindiciæ Petavii.* Je demande pardon au Lecteur d'avoir mis ici tant de Diſſertation, & tant de Latin: bien des gens m'en ſçauront bon gré; le Livre dont j'ai fait l'Analiſe, étant fort rare, on ſera bien-aiſe d'avoir ici un précis de ce qu'il contient.

Pour finir ce qui regarde le Pere de ſainte Marthe, je dirai encore que j'ai vû des gens fort irritez, de ce que ce Religieux croyoit avoir bien refuté ſon Adverſaire, en lui prouvant que les Bene-

dictins ont imité les Lovanistes, & ont encore mieux fait qu'eux : Ces gens-là disoient ; En effet les Benedictins sont beaucoup plus Jansenistes que les Lovanistes dans leur nouvelle Edition. Mais étoit-ce en cela que l'Abbé Allemand les comparoit ? Point du tout. Cét Abbé prétend, que comme les Lovanistes ont fait de bonnes Notes contre les Calvinistes qui étoient en vigueur de leur temps, les Benedictins devoient en faire d'aussi bonnes contre les Jansenistes, qui font tous les jours de nouveaux progrés. C'est là l'état de la Question ? & c'est là à quoy on ne répond point.

D'autres personnes étoient

extrêmement choquées de l'avertiſſement qui eſt à la tête des *Reflexions*. Et le Pere Lemore lui-même, dont il eſt parlé là ſi avantageuſement, a marqué aux Jeſuites, qu'il ne pouvoit goûter des loüanges qui le faiſoient entrer dans le demêlé des Benedictins, & qu'il reconnoiſſoit n'être fondées que ſur une fauſſeté.

D'autres enfin qui avoient lû attentivement la Lettre Allemande, ne pouvoient s'empêcher de rire, voyant l'Auteur des *Réflexions** entreprendre ſérieuſement de prouver que l'Abbé Allemand eſt non ſeulement Pélagien, mais Calviniſte, & même Janſeniſte.

* Pelagié. p. 76. Calviniſ. p. 62. Janſeniſ. p. 58.

Je ne parle point de plusieurs petits Ouvrages, dont on accable incessamment les Benedictins ; c'est tous les jours nouveau Manuscrit : & il y a lieu de craindre que les Modernes ne fassent tort aux Anciens, dont ces Peres se sont glorifiez jusqu'ici avec tant de complaisance : *per quæ quis peccat, per hæc & punietur.*

Cependant avant que de quitter les Manuscrits, je ne puis m'empêcher de citer un de ceux qui ont été faits contre le S. Jérôme du Pere Marsiana. En voici un endroit plus fâcheux encore contre le saint Augustin que contre le saint Jerôme.

Je ne blâmerai jamais, dit Mr. S. *le Pere de la Friche, & le Pere Thomas Blampain, d'avoir consulté jusqu'aux Ministres de Charenton. Je sçai de bonne part que ces deux bons Religieux ont rendu autrefois plusieurs visites à Monsieur Allix, pour éclaircir leurs doutes, & qu'ils n'ont point eu honte de profiter des lumieres d'un sçavant Calviniste. Bien-loin de trouver mauvais que Dom Thomas ait eu recours à Messieurs de Port Royal pour ce qui regarde la* Grace, *la* Prédestination, *& les autres matieres de cette nature; je suis persuadé au contraire qu'il a eu raison de suivre les avis & les leçons de Monsieur Nicole dans ses Notes sur le di-*

xiéme

xiéme Volume de ſaint Auguſtin.

Il eſt néanmoins dangereux à un Auteur de n'être pas entierement le Maître de ſon Ouvrage, ſur tout lors qu'il dépend de gens qui ſont attachez à un Parti. Je veux vous apprendre à cette occaſion un fait connu de peu de perſonnes. Dom Thomas Blampain ayant été ſollicité par ceux même qui lui avoient fourni des remarques ſur ſon ſaint Auguſtin d'ajoûter, au Livre de la Correction *& de la* Grace, *l'Analyſe que Monſieur Arnauld en avoit publiée, ne put conſentir d'abord à ce qu'ils lui demandoient ; les Benedictins prévoyoient ſans doute qu'on les accuſeroit de Janſeniſme, s'ils inſeroient*

cette Analiſe dans leur nouvelle Edition. Mais ils ne furent pas aſſez forts pour reſiſter aux puiſſantes ſollicitations qu'on leur faiſoit de tous côtez par lettres, & principalement de Flandre. On les menaçoit de ruïner leur Edition qu'on avoit tant vantée juſques alors, s'ils ne conſentoient à cela. Vous ſçaurez cependant que toutes ces lettres étoient fabriquées dans Paris par Monſieur de Santeüil qui avoit d'étroites liaiſons avec Monſieur Arnauld, dont il étoit le correſpondant : elles paroiſſoient venir par la poſte aux Moines de l'Abbaye de ſaint Germain des Prez, qui en payoient le port. Santeüil qui n'ignoroit pas les ruſes dont s'étoient ſervis ſes

bons amis en ſemblables occaſions, faiſoit donner à trois ou quatre lieuës de Paris au Courrier de Bruxelles & aux autres, tous les paquets avec leurs adreſſes ; & par ce moyen il duppa les Benedictins comme il me l'a dit lui-même depuis : Ce qui ne ſeroit pas arrivé, s'ils n'avoient pas dépendu de Meſſieurs de Port Royal pour leur nouvelle Edition de **S.** *Auſtuſtin.*

Un Benedictin nommé Dom Bernard de Mont-faucon, qui a fait une vigoureuſe réponſe à l'Abbé Allemand, imprimée avec la permiſſion du Maître du Sacré Palais, aſſure que s'il y a eu quelque faute en cela ; elle tombe toute ſur Dom Blampain qui n'avoit rien communiqué de

ſon deſſein à ſes Superieurs. Ce qui n'eſt pas vrai ; car la choſe eſt arrivée comme je viens de vous le marquer. Ces Moines n'oſent pas dire qu'ils ont été la duppe de Meſſieurs de Port-Royal.

C'eſt ainſi que parle cét Auteur dans ſa Critique manuſcrite contre le ſaint Jérôme. Peut-être ne ſera-t'on pas fâché de trouver ici un autre trait d'une Critique imprimée contre le même ſaint Jerôme.

Là on prend les Benedictins par l'endroit ſenſible. On attaque leur fidelité & leur bonne foy dans l'uſage des Manuſcrits ; & on rapporte à cette occaſion une petite hiſtoire aſſez remar-

quable dans toutes ses circonstances.

Les Benedictins, offensez de ce que Baronius avoit nié que saint Gregoire eût été Benedictin, écrivirent contre lui. Antoine Gallon Prêtre de l'Oratoire de Rome, & recommandable par sa science & par sa sainteté, se chargea de la deffense de son Confrere; & aprés avoir objecté aux Benedictins un grand nombre d'Actes faux, qui avoient été fabriquez au Mont-Cassin, & où il ne s'agissoit pas moins que de donner à ces Moines de riches possessions, & des Villes même entieres; il conclut que de tels gens mériteroient le même traitement qu'un certain

Apologericus Liber Antonii Galli Romæ ex Typographia Vaticana. Superiorum concessione.

„ Cicarelle, qui pour des cas „ assez semblables venoit d'ê- „ tre executé par l'ordre du „ Pape Pie V.

Ce trait me paroît d'autant plus facheux pour ces Peres, que le public est moins disposé à douter en ce point de la sincerité du Pere Gallon & du Cardinal Baronius; & d'ailleurs tant de petites histoires de cette nature ont accoûtumé le monde à penser des Benedictins d'aujourd'hui, ce que ces deux grands hommes pensoient de ceux d'autrefois, que j'ai vû plusieurs personnes de poids tres-persuadez que les petits contes de Dom Titriers, &c. n'étoient nullement imaginaires.

Aprés tout, quoy qu'il ſoit encore bien plus aisé de fabriquer des écritures, pour y falſifier les Paſſages d'un Pere Grec ou Latin, que pour envahir de riches heritages, ou des Villes entieres; ce ne ſeroit pas par cét endroit que je voudrois ici revoquer en doute l'autorité des Manuſcrits des Benedictins, tel n'eſt pas capable de faire un Acte faux, qui le trouvant tout fait, peut s'en ſervir, quelque faux ou quelque ſuſpect qu'il le ſçache, ou du moins ſans vouloir trop en approfondir la fauſſeté, lors qu'elle ſeroit moins favorable à ce qu'il ſouhaitte. J'ay vû d'habiles Critiques attaquer par là les Manuſcrits

des Benedictins, par exemple ceux de Corbie, fabriquez, disoient-ils, du tems de Viclef par un Moine qui étoit dans ses sentimens. Mais c'en est déja trop sur ce point-là, du moins pour à present : Je passe à un autre Livre curieux que celui de Mr. S. quoy qu'un peu moins nouveau : on l'attribuë à Mr. Du Guet ; Il a pour titre :

SOLUTION

De divers Problêmes, &c.

C'Eſt là où les Janſeniſtes prennent hautement en main la deffenſe des Benedictins. Par malheur pour ces Peres ils ſe trouvent confondus avec tout ce qu'il y a eu de plus déclaré pour le Parti depuis cinquante ans ; mais peut-être eſt-ce ce qui fait leur conſolation. Je ne ſçai non plus ſi ces Peres en engageant l'Auteur à parler en leur faveur, avoient prévû qu'il emploiroit ſa plume dans le même Ouvrage à dechirer impitoyablement la reputation de Monſei-

gneur l'Archevêque, & à censurer avec la derniere insolence la conduite du Prince.

Seroit-ce un sujet de consolation pour les Benedictins de se voir loüez dans la même page où l'on condamne leur Roy & leur Prélat ? On a de la peine à croire qu'ils osent se glorifier d'une telle Apologie.

Lorsque j'achevois d'écrire ceci, il m'est tombé une troisiéme Réponse entre les mains ; Elle est intitulée :

VINDICIÆ

Editionis S. Augustini à PP. BB. adornatæ.

CEtte réponse, à ce que j'apprens, a précédé la plûpart des Ecrits dont j'ai fait mention jusqu'ici ; mais elle est si rare, que je ne l'ai pû voir plûtôt. La plûpart de ceux qui m'en ont parlé, m'ont paru douter de la permission qui est à la fin : leurs raisons d'en douter, sont 1°. Que le peu d'Exemplaires qu'on n'a laissé qu'entrevoir, n'a point été imprimé à Rome, comme le porte la premiere page. 2°. Que ce Livre n'est presque qu'une Traduction

de la Réponſe du Pere Lamy. 3°. Qu'il eſt fait ſous un nom emprunté. 4°. Enfin, qu'il contient une Doctrine plus mauvaiſe que l'Edition, & auſſi mauvaiſe que les deux autres Réponſes. Cette derniere raiſon me paroît la meilleure : mais cependant eſt-il impoſſible que les Benedictins aient ſurpris cette permiſſion par quelque tour de Procureur ? Pour moy j'explique ainſi ce myſtere, dont je vois bien des gens embarraſſez. Il eſt certain que ce que nous avons ici de *Vindiciæ*, n'a point été imprimé à Rome ; il eſt certain d'ailleurs qu'à Rome on ne laiſſe point paſſer les Propoſitions qui ſont dans

le *Vindiciæ* : il me paroît donc certain que le *Vindiciæ* de Rome n'eſt point celui de France, quoy qu'ils paroiſſent tous deux avec la même permiſſion. Je ſuis ſeur que bien des gens regarderont mon opinion comme la plus probable ; & il ſeroit à ſouhaitter que les Notes de l'Auteur de ce petit Livre ſur la Grace Suffiſante, fuſſent auſſi claires que cét argument.

Quoy qu'il en ſoit, ni cette Réponſe, ni les autres n'oſent paroître depuis le *Memoire* ; & les BB. n'ont point d'autre choſe à dire aux bons Catholiques pour ſe juſtifier, ſinon qu'on n'a point encore vû ce qu'ils doivent répondre.

Je ne ſçai ſi Noſſeigneurs les Prélats, dans la crainte que la quatriéme Réponſe ne ſoit pas meilleure que les trois autres, ne prendront pas le ſoin d'en preſcrire une eux-mêmes à ces Peres, pour finir le ſcandale.

Voila où en eſt l'affaire de l'Edition du Saint Auguſtin : elle pouvoit être terminée dés le jour même qu'elle fut agitée, ſi les Benedictins ne s'étoient pas opiniâtrez à ſoûtenir les Erreurs qui avoient été avancées.

Mon Hiſtoire finie, le Lecteur me permettra, s'il lui plaît, de quitter le caractére d'Hiſtorien, pour prendre celui de zélé Catho-

ſique, & pour faire les reflexions ſuivantes.

C'eſt ainſi que ſe ſont comportez les Benedictins depuis qu'on a attaqué leur Saint Auguſtin. Mais eſt-ce ainſi qu'ils devoient ſe comporter ? Ne peut-on pas leur reprocher d'avoir fait dans leur conduite, auſſi-bien que dans leur Edition, tout ce qu'auroient fait des gens dévoüez au Parti, & de n'avoir rien fait de ce qu'auroient fait des gens attachez aux interêts de l'Egliſe ?

Cette Egliſe eſt ſcandaliſée de l'*Edition* : le ſcandale n'eſt pas ſans fondement. Les bons Catholiques un peu inſtruits des choſes, ſont perſuadez qu'il

y a des Erreurs dans le S Auguſtin nouvellement imprimé : On preſſe les Benedictins de parler là-deſſus : leurs amis & leurs ennemis leur adreſſent des lettres & des Livres entiers pour les engager à répondre nettement : Les Prélats uſant de toute la moderation du bon Paſteur, les prient, les exhortent, les ſollicitent : on ne veut point faire d'éclat : on témoigne qu'on ſe contentera de peu de choſe : on ne demande que de la bonne foy & de la droiture aux Accuſez : on ſe deffend tant qu'on peut de ſoupçonner les Benedictins d'hereſie : on leur déclare qu'on eſt prêt de leur pardonner leur

faute, ou même d'en croire le Corps innocent, & de la rejetter toute entiere sur le particulier qu'ils voudront; & tout cela à condition seulement qu'ils avoüent que cette faute est réelle; que la réalité de cette faute consiste à avoir veritablement favorisé les cinq Propositions; que les cinq Propositions sont le vrai Jansenisme; que le Jansenisme est une vraye heresie; & que cette heresie est veritablement condamnée.

Pouvoit-on rien proposer de plus doux, de plus facile, de plus raisonnable? Y avoit-il rien de plus necessaire, & pour le bien de l'Eglise, & pour

l'édification des Fidéles, que d'accepter de telles conditions ? Cependant quelles démarches de la part des Benedictins ? Il y a six mois que le monde a les yeux sur eux pour observer leur conduite ; & qu'à vû le monde pendant ces six moix dans leur conduite, sinon de nouveaux sujets de scandale ?

S'ils se taisent, c'est de peur de confesser la vérité ; & s'ils parlent, c'est pour la combattre. Egalement criminels, & dans leur silence, & dans leurs Réponses ; puis qu'ils scandalisent également les Fidéles, soit en parlant, soit en se taisant.

S'ils s'assemblent, c'est

pour conferer avec les gens du Parti, & pour ſe confirmer dans leurs premiers ſentimens. Leur Chapitre général ſemble ne s'être tenu que pour élever Dom-Blampain Auteur de l'Edition, & pour déclarer au monde, qui attendoit de là une réponſe Catholique, qu'ils n'en avoient point de telle à donner.

S'ils ſe ſeparent, c'eſt pour aller ſe répandre dans le monde, pour y ſonder les eſprits, pour y rendre odieux leurs Accuſateurs, pour ſommer les Janſeniſtes de leur parole, & y trouver des gens qui prennent le nouveau ſaint Auguſtin ſous leur protection.

S'ils s'adreſſent à Rome,

c'eſt pour en ſurprendre les Officiers ſubalternes, c'eſt pour y faire impoſer le ſilence à leur Adverſaire en qualité d'Anonime, & non pas pour le refuter en qualité de Délateur.

S'ils ont recours aux Prélats de France, c'eſt pour obtenir d'eux quelque delay, en leur promettant ce qu'ils n'ont pas envie de leur tenir; car enfin faut-il tant de tems pour dire comme il faut, qu'on n'eſt point Janſeniſte.

S'ils font paroître quelque douleur, ce n'eſt point d'avoir fait une faute, mais de ne l'avoir pas faite impunément; & ils font aſſez comprendre par leur conduite, qu'ils ſont beaucoup moins

fâchez d'être convaincus d'avoir favorisé ſecrettement le Janſeniſme, que de ſe voir en danger de l'abjurer authentiquement.

C'eſt ainſi encore une fois que ſe ſont comportez les Benedictins. Mais encore une fois eſt-ce ainſi qu'ils devoient ſe comporter ?

Eux qui au premier ſoupçon de Janſeniſme, doivent mettre tout en œuvre pour ſe juſtifier, s'ils ne veulent pas perdre ce qui leur reſte de bonne réputation parmi les Catholiques.

Ignorent-ils pour combien de raiſons avant l'accuſation de l'Allemand, ils étoient déja ſuſpects en cette matiere ? & s'ils font ſemblant de l'ignorer, le monde l'i-

gnore-t'il ? Ignore-t'on combien il y a eu de leurs Religieux accuſez de nouveauté ? A-t'on oublié les Doms-Gallois & les Doms-Gerberons ? Ne ſçait-on pas l'hiſtoire de leurs jeunes Peres, à qui on refuſa les Ordres à Beauvais, pour avoir répondu en bons Janſeniſtes ſur les matieres de la Grace ? Quand on auroit oublié cette Hiſtoire, ce qui eſt arrivé tout récemment au Puy-en-Vellay n'en feroit-il pas aſſez reſſouvenir ? C'eſt celle de Beauvais renouvellée dans toutes ſes circonſtances. Ne ſçait-on pas encore les liaiſons que Dom - Blampain a euës avec Monſieur Nicole, & avec Monſieur Arnauld ? Ne ſçait-on pas ce qui fut

ſoûtenu il y a quelque tems dans les fameuſes Théſes de Sez, dans celles de ſaint Denis ? Ne ſçait-on pas que leur S. Ambroiſe a été attaqué autrefois comme leur ſaint Auguſtin l'eſt aujourd'hui, & qu'un jeune Théologien Jéſuite ſoûtint Théſe en public contr'eux ſur ce qu'ils avoient retranché des Ouvrages du premier certains Livres qui prouvent la Tranſubſtantiation dans l'Euchariſtie, & qui authoriſent la Fréquente Communion dans l'Egliſe ? Ne ſçait-on pas toutes les Pratiques du Pere Etiennot à Rome, & que ce Procureur étoit dans cette Ville-là comme l'Agent du Parti ? Ne ſçait-on pas mille autres choſes ?

Ce que je viens de dire ſuffit pour convaincre les Benedictins qu'ils devoient autant pour leur interêt, que pour le bien de l'Egliſe, ſe comporter autrement qu'ils n'ont fait.

Mais ils le devoient encore à l'exemple de tous ceux qui n'aiant avancé des opinions erronées, que parce qu'ils ne les croyoient pas telles, ſe ſont fait gloire de leur docilité, & de leur ſoumiſſion. Que d'illuſtres modéles à imiter aujourd'hui ſur cela ?

Ils devoient faire comme Monſieur Fontaine, à qui l'on avoit montré quelques mépriſes dans ſon ſaint Chryſoſtome, & qui fit tout ce qu'on

qu'on voulut au premier avis qu'on lui donna.

Ils devoient faire comme Monſieur Dupin ; qui mit entre les mains de feu Monſeigneur l'Archevêque une ample retractation ſur tous les Articles qu'on lui avoit marquez.

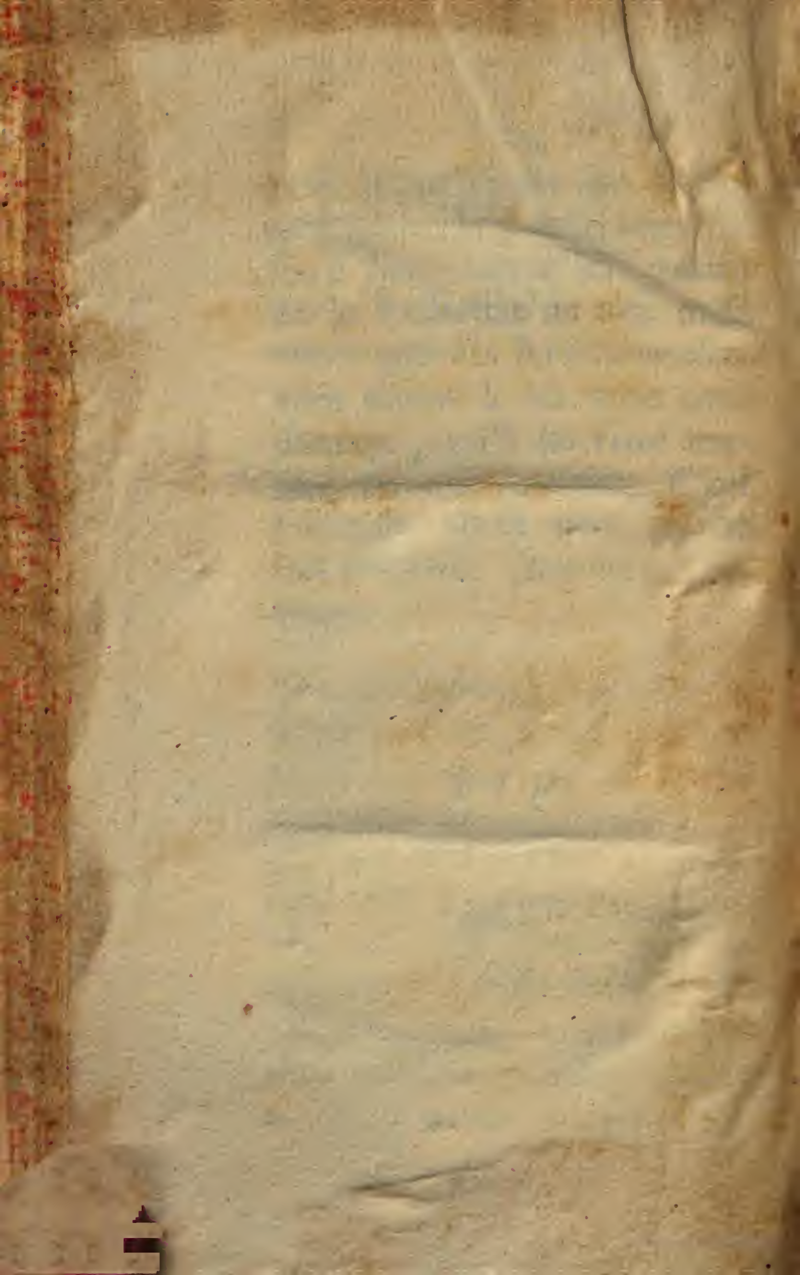
Ils devoient faire comme les Jéſuites, qui ſur la dénonciation du peché Philoſophique, répondirent promtement & nettement tout ce qu'il falloit pour contenter l'Egliſe, & punirent ſur l'heure le Profeſſeur qui s'étoit mal expliqué là-deſſus.

Ils devoient faire enfin tout le contraire de ce qu'ils ont fait, pour faire croire tout le contraire de ce qu'on a

crù jusqu'ici de leur Congrégation. Je prie le Seigneur qu'il leur ouvre les yeux ; & je souhaitte de tout mon cœur que ces Réfléxions servent moins à les faire condamner, qu'à les faire rentrer en eux-mêmes. C'est l'unique chose que je me sois proposée dans mon Ouvrage.

FIN.






4-1

